



**Fête du 14 Juillet :** La fête nationale sera célébrée à Ménars



17 h - Animation et jeux d'enfants

18 h 30 - Vin d'honneur

19 h - Buffet musical Place de Chimay

22 h 30 - Retraite aux flambeaux

22 H 45 - Traditionnel feu d'artifice

Bal public place de Chimay

Réservation des repas : - À la mairie

- Boucherie Froger

- Boulangerie « La favorite »

- Epicerie Vival

Prix du repas : Adulte : 10 € - Enfant de 3 à 10 ans : 6 €

**Feux de la St Jean :** par une belle soirée d'été, sur la plage de Ménars, ils étaient 130 convives à partager les grillades de L'A.S.L.M.



Pour fêter (avec quelques jours de retard) le solstice d'été, les jours les plus longs de l'année et l'arrivée de la belle saison des vacances, les organisateurs avaient invité la « BANDA JEAN », leurs trompettes et autres saxos et percussions, pour animer la soirée.

A 22 h 30, Hervé (le Maître du feu) allumait le feu qui brillait encore tard dans la nuit.



Merci à toute l'équipe de l'ASLM !

**Conseil municipal :** prochaine réunion du Conseil municipal

**le 8 juillet à 19 h.**

Les réunions du Conseil municipal sont publiques.

**Echos du Conseil municipal du 22 juin :**

- ◆ Embauche en CDD d'un agent technique pour seconder Mme Amélie Saint-Paul en classe de maternelle pour l'année scolaire 2015-2016.
- ◆ Un avenant au contrat des éducateurs pour les activités sportives de l'école a été adopté.
- ◆ Le règlement intérieur et les tarifs pour la restauration scolaire, la garderie et les transports a été adopté.
- ◆ La convention qui liait Ménars et Averdon pour l'usage d'un aspirateur de feuilles a été renouvelée.

**A vos plumes :**

Les colonnes des « Echos de Ménars » sont ouvertes à tous les habitants qui souhaitent s'exprimer. Histoire, recettes, voyages, expériences... racontez-vous, racontez-nous! Adressez vos copies à la mairie ou par mail à l'adresse : [mairie.menars@wanadoo.fr](mailto:mairie.menars@wanadoo.fr)



**Etat civil :**

**Mariage** de Charlotte LELEU et Fabrice CARRERE le 20 juin

**Naissance** de Mila BAUDRY le 27 avril  
Agathe SCIASCIA le 16 mai  
Marceau BORIT le 9 juin

**Décès** de Jean-Jacques GAULTIER le 27 mai

**Secrétariat de mairie :** Il est ouvert les mardi - jeudi et samedi de 9h à 12h et le vendredi de 14 h à 16 h 30. Tel : 02 54 46 81 25

**Le secrétariat sera fermé**  
**Du 27 juillet au 17 août inclus**  
**En cas d'urgence, s'adresser**  
**au maire ou à un adjoint**



Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture



Val de Loire entre Sully-sur-Loire et Chalonnais inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 2000



**D**es « tondeuses volantes » : Le week-end du 19, 20 et 21 juin vous avez sûrement constaté la présence de plusieurs para-moteurs.

Ce rassemblement était organisé par "AVAM" (« A voile et à moteur ») qui a son siège à Oucques (<http://www.avoileetamoteur.fr/>).

Un Ménarsois fait parti de cette association : Francis Rousselet.

Ce rassemblement, du week-end de la fête de la musique, a accueilli une centaine de paramoteurs venant de toute l'Europe.

3 Ballades (ou rallye) leur étaient proposées :

- Chambord
- Chaumont, Amboise, Chenonceau
- la Vallée du loir

Il existe 2 types de paramoteur :

- a pied (il faut courir pour pouvoir décoller)
- a chariot (cela ressemble à ULM)

Le but était de faire découvrir notre très belle région vue du ciel.

Ce rassemblement se fera tous les 2 ans dans la région à la même période que cette année.

Mais, de temps en temps, vous pourriez voir voler Francis dans son drôle d'engin au dessus de notre village.

Ne pas hésiter à lui faire un petit coucou. Il adore cela.



**E**glises ouvertes : Dans notre village et aux alentours, plusieurs visites guidées sont proposées :

- ♦ Cour sur Loire : église St Vincent : jeudi 3 septembre à 15 h (Visite commentée par Nicole Fiot)
- ♦ Ménars : église St Jean Baptiste : dimanche 20 septembre à 15 h (Visite commentée par Alain Plazen)
- ♦ St Denis sur Loire : église St Denis : dimanche 11 octobre à 15 h pour la fête patronale (Visite commentée par Marie Agnès Armanet)

## D

es dictionnaires pour les CM2  
La traditionnelle fête des écoles du RPI avait, cette année, lieu à Ménars le 28 juin.

A cette occasion, les élèves de CM2 qui, en septembre, feront le grand saut vers le collège, ont reçu un dictionnaire de la langue française remis par les trois maires de Ménars, St Denis et Villerbon. Bonnes vacances !



## A

u revoir, Madame NIVET !  
Mélanie Nivet, Professeur des écoles en poste à Ménars depuis 4 ans, quitte notre école Victor Hugo ce vendredi 3 juillet pour rejoindre Villebarou. Elle sera remplacée en septembre par Mme Aurélie BOIS.



Merci Mélanie et bon vent !

**H**ôtel à insectes : Loger les insectes, oui, mais par n'importe lesquels : l'objectif est d'abord, pour les jardiniers, de favoriser les espèces d'insectes auxiliaires, précieux alliés pour lutter contre les parasites des plantes et faire la pollinisation. L'intérêt pédagogique n'est pas non plus négligeable : voilà une bien jolie façon d'éveiller les enfants et de les sensibiliser à la richesse de la faune sauvage ! Ces hôtels à insectes sont d'ailleurs parfois installés dans les écoles. Enfin, il est amusant de suivre l'occupation de ces abris, qui peuvent d'ailleurs s'avérer décoratifs, élaborés avec des matériaux naturels : fagots de branches, tiges creuses, planchettes de bois, bûches percées de trous reproduisant des galeries horizontales, paille, carton ondulé ou alvéolé, fibres de bois, briques creuses...

Le principal critère à prendre en compte est l'emplacement de l'abri : de préférence au Sud ou au Sud-est, le dos aux vents dominants, avec un toit imperméable, et surélevé d'au moins 30 cm pour le mettre à l'abri de l'humidité du sol. Une armature en bois permet de rendre l'ensemble plus étanche. L'endroit choisi devra être assez calme



## Club de lecture :

«Envie de lecture ? Envie de partage ? Et si vous faisiez partie d'un club de lecture ? Le principe : chacun vient avec un ou deux livres qu'il a lu et qu'il aimerait faire découvrir aux autres.



Tous les mois, les livres tournent d'un membre à l'autre qui lit alors les livres transmis.

Tous les deux mois, on se retrouve un soir autour d'un café, d'un thé et de gâteaux pour discuter des livres mis dans la bibliothèque tournante.

Alors si vous souhaitez participer à cette bibliothèque tournante, merci de contacter Christine Maillé au 02.54.74.39.92 le soir après 19h30.

## Effacement des réseaux :

Les travaux d'effacement des réseaux et de modernisation de l'éclairage public débuteront début septembre rue Rouballay (dernière tranche).

Un courrier d'information sera adressé aux riverains.

## Tennis :

Ménars dispose d'un beau court de tennis. Profitez-en ! Prenez votre adhésion annuelle auprès de Karl LANGREBE (02 54 46 82 36) pour le réserver quand vous le souhaitez. Coût de l'adhésion annuelle : 30 euros pour les adultes et 20 euros pour les scolaires.



**Départ du Curé de Ménars :** En charge du secteur paroissial de Fossé-Villerbon (dont Ménars fait partie), le Père Nicolas PELAT a été nommé par le nouvel Evêque de Blois, Curé de Romorantin et de Neung sur Beuvron et doyen de la Sologne. La messe des « au revoir » sera célébrée le 30 août à Villebarou.

Au 1er septembre 2015, il sera remplacé par le Père Pascal GONIN, actuel curé de Romorantin.



Le Père Nicolas PELAT

**Offices religieux :** Les messes dominicales sont célébrées à l'église de Villebarou à 10 h 30.

**19 juillet : messe à Mulsans à 10 h 30**



**Opération de curage** réalisée du 20 au 24 juillet Rue de Marigny, Rue Rouballay et Lotissement des primevères. Pour éviter d'éventuelles remontées, les riverains sont invités à fermer les abattants de toilettes et obstruer évier, baignoires et douches après chaque utilisation. Merci de ne pas stationner votre voiture dans la rue pendant les travaux.

**Renseignements : 0 977 408 408**

## Logement social disponible :

un logement communal sera disponible à partir de début septembre . Type T2 – en duplex - 97 m<sup>2</sup>.

S'adresser à la mairie.

## 'Amicale ménarsoise vous invite au CLUB DE JEUX

**Mercredi 8 juillet à 14 h 30**

**Mercredi 22 juillet à 14h30**

**Mercredi 5 août à 14 h 30**

**Mercredi 19 août à 14 h 30**



**En salle des Charmilles**

Venez passer un après-midi sympathique en jouant à la belote, au scrabble, au rumycub, tarot...

## Les urgences médicales:

### PHARMACIES

Appeler le **3237**

Identifiez votre commune.

Donnez l'heure à laquelle vous irez à la Pharmacie. Le serveur vous donnera l'adresse des pharmacies de garde - Si vous hésitez trop longtemps ou si vous faites des erreurs de frappe, vous serez transféré sur un opérateur.

### MEDECINS

en cas d'urgence, appeler le SAMU en faisant le **15**

### CHIRURGIENS-DENTISTES

Dimanches et jours fériés de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Appeler le **02 54 78 17 26**

### KINESITHEAPEUTES

Soins respiratoires d'urgence : Appeler le **02 54 56 84 84**

**CENTRE ANTI-POISON : Appeler le 02 41 48 21 21**



**Le perce-oreille ou forticule** : Cet insecte compte une vingtaine d'espèces en France. Long de un à deux centimètres, cet insecte se reconnaît par ses deux cerques formant une sorte de pince en prolongement de son abdomen. Sa couleur oscille entre le brun foncé et le brun clair. Le surnombre peut provoquer des dégâts notamment sur les fruits à noyau comme les pêches, les prunes et les abricots. En cas d'invasion, il est possible d'installer des

pièges à perce-oreilles dans les arbres. Il se nourrit de végétaux en limite de décomposition comme des fruits très mûrs et de nuisibles comme les pucerons et les psylles (nuisibles des arbres fruitiers).

Généralement considéré comme un auxiliaire du jardinier, le perce-oreille est un insecte lucifuge (il fuit la lumière). Le jour il se terre dans les crevasses du sol, sous les écorces de bois mort ou encore sous les pots de fleur. La nuit, il s'active pour partir à la recherche de nourriture.

Le perce-oreille s'accouple pendant l'été. La femelle pond ses œufs, une trentaine en règle générale, au début de l'automne dans un terrier qu'elle creuse. Elle s'occupe activement de ses œufs jusqu'à l'éclosion en les léchant sans répit pour les protéger de l'humidité ambiante. Lorsque les larves éclosent, la femelle continue de prendre soin de ses petits jusqu'à la dernière des 4 mues des larves.

Pendant l'hiver, la plupart des mâles meurent alors que les femelles survivent. Les jeunes adultes sortent de leur terrier vers le mois de juillet. Ils sont plus petits que les adultes et n'ont pas d'ailes.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
1											
2					M						
3			E								
4											
5											
6			N								
7				A							
8											
9	R										
10											
11											S

**MOTS CROISES**

**Verticalement :**  
**A/ Hypocrisie B/ Paresseux C/ Véhicule pour autos en panne D/ Posé E/ Esprit - Insecte xylophage F/ Prendrai connaissance G/ Bannissement - La fin d'un jour H/ Note - Pour « ceci » - Grande voile I/ Vêtement ample - langue indochinoise J/ Organe de vue - Mélange de blé et de seigle K/ endroit - fatigués**

**Horizontalement :**  
**1/ La tienne - Beau cheval du moyen age 2/ Fête musulmane - Mélangea 3/ Roche abrasive - Poil protecteur de l'œil 4/ Caché - Substance basique 5/ Vin italien - Protocole pour l'internet 6/ Amusant - émotionné 7/ Fleur de printemps 8/ Saison chaude - Neptunium du chimiste - Non divulgué 9/ Facultés d'être présent à plusieurs endroits 10/ Après vous! - (que je) possède 11/ Accessoires pour se rafraichir**

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
1	A	R	A	B	I	Q	U	E		A	I
2	R		N		N	U		O	B	I	
3	T	A	E	L		O	C		A	R	A
4		R		O	U	T		B	T		C
5	T	R	A	M		A	G	R	A	F	E
6	I	O		B	O			U	R		R
7		S	T	A	B	L	E		D	U	E
8	T	A	X	I		E		F		N	
9	A	G		R	E	V	U	L	S	E	R
10	L	E	V	E	R		N	O			U
11	C		U		S	E	I	C	H	E	S